



Doc. 14176

12 octobre 2016

La situation des droits de l'homme au Mexique

Déclaration écrite n° 618

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

La situation des droits de l'homme au Mexique, où l'on continue notamment de déplorer de nombreuses disparitions forcées, est particulièrement alarmante.

Suite à la disparition de 43 étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa, le Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants (GIEI), créée par le gouvernement mexicain et par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), a révélé de graves lacunes dans les enquêtes menées par le gouvernement sur cette affaire. Dans son rapport, le GIEI a réfuté les conclusions du Parquet et a appelé des autorités à poursuivre l'enquête en suivant de nouvelles pistes.

Le 30 avril 2016, le mandat du GIEI n'a pas été renouvelé. Un mécanisme de suivi a toutefois été mis en place pour assurer la mise en œuvre des recommandations du GIEI.

Nous appelons le Mexique, qui est un Etat observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à pleinement mettre en œuvre les recommandations de ce Groupe. Cela implique de suivre les nouveaux axes d'investigation proposés par les experts, mais également d'enquêter sur les personnalités mexicaines responsables d'entraves à la justice dans cette affaire, de renforcer le système mexicain de justice pénale et d'adopter et de mettre en œuvre des lois générales sur la torture et les disparitions forcées conformes à toutes les normes internationales. Le gouvernement est également invité à prendre des mesures pour garantir la sécurité des étudiants survivants, des proches des victimes et de leurs représentants légaux, et à soutenir pleinement les activités du mécanisme de suivi pour une mise en œuvre effective des recommandations du GIEI.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRÉCON Jean-Claude, France, SOC
GOSSELIN-FLEURY Geneviève, France, SOC
GUZENINA Maria, Finlande, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
L OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MESTERHÁZY Attila, Hongrie, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
QUÉRÉ Catherine, France, SOC
RAWERT Mechthild, Allemagne, SOC
RODRÍGUEZ RAMOS Soraya, Espagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHRIJVER Nico, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
WILSON Phil, Royaume-Uni, SOC
WURM Gisela, Autriche, SOC

Total = 30

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe socialiste